



Arcade à louer de manière temporaire (pop up)

Vous recherchez un espace pour développer un projet, tester une activité ou créer un lieu de rencontre au cœur du village ?

Dès le 24 août 2026, nous mettons à disposition une arcade commerciale pour une occupation temporaire au centre du village d'Anières, destinée à accueillir des activités ouvertes au public et contribuant à la dynamique locale.

Activités recherchées

Nous privilégions les projets qui :

- proposent un commerce ou une activité de proximité ouverte au public ;
- favorisent les échanges, la convivialité et la rencontre entre les habitants ;
- génèrent peu de nuisances pour le voisinage ;
- complètent l'offre existante sans entrer en concurrence directe avec les commerces déjà établis (restaurants, salon de coiffure, épicerie, commerce de vin et galerie ou commerce de tableaux).

Les acteurs régionaux seront privilégiés, sans exclusion des candidats provenant d'autres horizons.

Conditions d'occupation

- Durée minimale : 1 mois
- Renouvellement possible une fois
- Horaires d'ouverture autorisés : de 7h à 21h
- Tarif : CHF 1'000.- par mois, plus charges
- Tarif préférentiel pour les associations
- Fermeture du local durant le mois d'août
- Etat des lieux : les lundis

Conditions de remise

- Un état des lieux d'entrée est effectué le lundi matin à 9h.
- Un état des lieux de sortie est effectué le lundi après-midi.
- La remise en état complète des locaux à la fin de l'occupation est obligatoire.

Dépôt des candidatures

Les personnes, associations ou entreprises intéressées sont invitées à présenter leur projet en précisant l'activité envisagée, la durée souhaitée et leurs coordonnées.

**Pour toute information complémentaire ou pour déposer une candidature,
merci de contacter directement la régie Grange, Mélodie Mathieu,
m.mathieu@grange.ch
022 707 10 10**